



Local 5454 – Section locale 5454

Representing Canada's Air Traffic Controllers - La voix des contrôleurs aériens du Canada

Le 4 février 2010

Dest. : SECTIONS ET INSTALLATIONS

Rappel : Date limite pour les remboursements de frais de santé et dentaires

Nous vous rappelons que la date limite pour les demandes de remboursements qui concernent les assurances santé et dentaire est le **31 mars 2010**.

L'administrateur du régime (Sun Life) doit recevoir les réclamations au plus tard 90 jours après la fin de l'année de prestations au cours de laquelle les dépenses sont encourues.

En ce qui concerne les régimes d'assurance-maladie complémentaire et d'assurance soins dentaires de NAV CANADA, l'année de prestations va du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour toute question, prière de joindre votre spécialiste local de la paie et des avantages sociaux.

Solidairement,

Greg Myles
Président

Doug Best
Vice-président exécutif